

Action collective sur la

# garde préventive

À la recherche de personnes qui ont été gardées de force en psychiatrie à l'hôpital :



**plus de 3 jours**  
(72 heures) sans être passées à la Cour ?



entre le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et le 4 novembre 2024

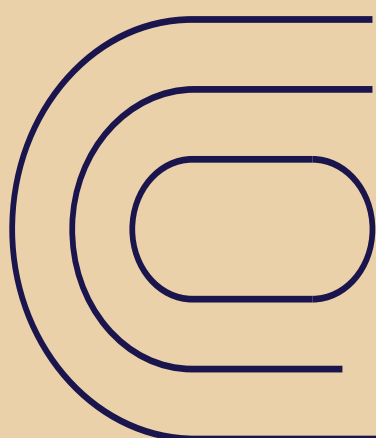
**Vous pourriez avoir droit à une indemnité \$\$\$.**



Si vous pensez être une de ces personnes, ou si vous connaissez une personne qui l'a vécue, téléphonez au

**514 525-5060**

Nous sommes là pour vous accompagner dans vos démarches.



**Action Autonomie**

le collectif pour la défense des droits en santé mentale de Montréal

**514 525-5060**

